

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

417^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 3 octobre 2011, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Est absent : M. Gilbert Tremblay, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. **Prière**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

2011-10-262 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2011-10-263 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 est adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. **Affaires découlant du procès-verbal précédent**

La conseillère Germaine Leboeuf demande si le montant du coût d'électricité au centre communautaire était bien de 83,67 \$ et le directeur général a répondu dans l'affirmative; de plus elle demande que suite à l'adoption de la résolution numéro 2011-09-259-1, l'animatrice en chef devra fournir aussi une évaluation du personnel suite aux activités des terrains de jeux 2011.

5. Informations générales

5.1 : Statistiques

5.1.1 : Consommation électrique

5.1.2 : Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique et eau.

6. Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de septembre.

7. Administration générale

7.1 : Adoption des comptes

2011-10-264 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 514 870,61 \$.

Liste des comptes payés	340 082,28 \$;
Liste des comptes à payer	136 867,12 \$;
Liste des salaires	37 921,21 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

7.2 : Argent encaissé

L'argent reçu au cours du mois de septembre est de 340 009,38 \$.

7.3 : Amendement du budget OMH de Sainte-Anne-de-la-Pérade

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2010-12-318, la municipalité avait adopté les prévisions budgétaires 2011 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT QU'au poste 61000 administration, le budget approuvé est de 1000 \$ de plus soit un montant de 17 216 \$ et au poste 62000 concierge et entretien, le budget approuvé est de 285 \$ de plus soit un montant de 19 872 \$;

2011-10-265 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications apportées et approuvées par la Société d'habitation du Québec.

Adoptée.

8. Période de questions

Une personne pose des questions d'ordre général : un résidant demande s'il y a possibilité d'inscrire les questions posées ainsi que les réponses données lors de la période de questions.

9. Aréna

9.1 : Compresseurs

- 2011-10-266** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à commander un compresseur neuf de marque Carrier pour remplacer le compresseur numéro 1; pour payer ce compresseur un montant de 15 000 \$ sera transféré du surplus accumulé dans le poste entretien et réparation d'équipement de l'aréna.

Adoptée.

9.2 : Soumissions pour le nom de l'aréna

CONSIDÉRANT QUE la municipalité étudie la possibilité d'inviter les entreprises et commerces à soumissionner pour que l'aréna porte un nom;

CONSIDÉRANT QUE deux possibilités ont été étudiées pour inviter les entreprises et commerces soient par invitation ou soumissions publiques;

- 2011-10-267** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu d'inviter seulement les entreprises et commerces qui ont leur siège social à Sainte-Anne-de-la-Pérade suivant un devis qui sera préparé dans les jours qui suivent.

La conseillère Germaine Leboeuf demande le vote.

Le maire appelle le vote. Pour : 4 Contre : 1

Adoptée à la majorité.

9.3 : Directeur de l'aréna par intérim

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna est en congé de maladie et qu'il est nécessaire d'avoir une personne pour combler le poste par intérim;

- 2011-10-268** Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'engager monsieur Denis Dupont pour combler le poste par intérim au taux horaire de 19,88 \$.

Adoptée.

10. Ressources humaines

10.1 : Engagement employé journalier

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait ouvert un poste de journalier, régulier temps complet périodique pour travailler à l'aréna, entretenir les édifices municipaux et la brigade scolaire;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection avait été formé et par la résolution numéro 2011-09-243, ledit comité était autorisé à engager l'employé et que la décision serait entérinée lors de la séance du 3 octobre;

- 2011-10-269** Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'entériner de procéder à l'embauche de monsieur Gaétan Caron au poste de journalier à titre d'employé régulier à temps complet périodique en probation, au taux horaire de 14,16 \$ pour 35 heures semaine. Les conditions de travail de monsieur Caron sont celles prévues à la convention collective des employé(e)s municipaux de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

11. Hôtel de ville

Le maire donne certaines informations sur ce dossier.

12. Demandes

12.1 CAPSA

CONSIDÉRANT QUE la CAPSA demande la participation de la municipalité par le prêt de deux employés et un camion suite à la campagne de nettoyage des abords de la rivière Sainte-Anne;

2011-10-270 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de mettre à la disposition de la CAPSA deux employés et un camion pour deux jours de travail équivalent à 16 heures par employé.

Adoptée.

12.2 Fondation Foyer La Pérade inc.

2011-10-271 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de verser un montant de 100 \$ à la Fondation Foyer La Pérade pour l'organisation du dîner spaghetti qui a eu lieu le 6 novembre 2011.

Adoptée.

12.3 Association forestière de la Vallée du St-Maurice

2011-10-272 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Adoptée.

12.4 Moisson Mauricie/Centre-du-Québec

2011-10-273 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Adoptée.

13. Protection incendie

13.1 Recommandation du directeur et du directeur adjoint

Le directeur et le directeur adjoint du service d'incendie recommandent l'achat d'un petit bateau de type Zodiac neuf ou usagé qui servirait lors d'événement sur les cours d'eau; cette recommandation sera à l'étude lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

14. Divers

14.1 Approbation du plan d'intervention

2011-10-274 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accepter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout préparé par la firme d'ingénieur Pluritec tel que déposé et révisé en août 2011.

Adoptée.

14.2 Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice financier 2012

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, l'année 2012 sera le 2^e exercice financier du rôle triennal 2011, 2012 et 2013 et a été déposé à la municipalité le 12 septembre 2011, par monsieur André Bournival, évaluateur agréé :

Valeurs imposables

Terrains 47 255 300	Bâtisses 79 716 900	Total 126 972 600
---------------------	---------------------	-------------------

Valeurs non imposables

Terrains 908 300	Bâtisses 6 615 900	Total 7 524 200
------------------	--------------------	-----------------

Valeurs Totales

Terrains 48 164 000	Bâtisses 86 332 800	Total 134 496 800
---------------------	---------------------	-------------------

14.3 Mandat Ville de Drummondville

ATTENDU QUE le regroupement intermunicipal d'achat favorise la diminution de prix de base des analyses, l'accroissement de la concurrence au niveau des analyses non-différenciées et à l'accroissement du ratio performance/coût au niveau de l'utilisation des méthodes similaires;

ATTENDU la proposition de la Ville de Drummondville de procéder, au nom des municipalités intéressées, à un achat regroupé pour effectuer les analyses de laboratoire pour les années 2012 et 2013;

2011-10-275 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade confie à la Ville de Drummondville le mandat de procéder, en son nom et avec les autres municipalités intéressées, à un achat regroupé pour les analyses de laboratoire nécessaires pour les activités de la municipalité pour les années 2012 et 2013 et ce, afin de faire effectuer les analyses d'eau;

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage, après avoir connu les coûts, si la Ville de Drummondville adjuge un contrat, à respecter les termes du présent mandat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Drummondville.

Adoptée.

14.4 Travaux Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

2011-10-276 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de changer les tablettes de fenêtre au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe par des tablettes en béton au montant de 5 376,12 \$, taxes incluses.

Adoptée.

14.5 Demande aux organismes

2011-10-277 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité de demander à tous les organismes qui reçoivent des contributions financières de la municipalité de faire parvenir au plus tard le 31 octobre prochain, le montant souhaité pour l'année 2012 ainsi que leurs derniers états financiers et prévisions budgétaires.

Adoptée.

14.6 Renouvellement du contrat d'assurance collective 2011-2012

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade offre à son personnel, une assurance collective;

CONSIDÉRANT que le contrat actuellement en vigueur avec la "Croix-Bleue Médavie" est venu à échéance le 30 septembre dernier;

CONSIDÉRANT que suivant la recommandation de monsieur Pierre Piché courtier, il y a lieu d'accepter les conditions du renouvellement de ce contrat, telles que négociées;

Par ces motifs,

2011-10-278 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade accepte les conditions du renouvellement du contrat d'assurance collective avec la compagnie "Croix-Bleue", pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012 aux taux ci-après :

Garanties	Taux actuels	Nouveaux taux
Assurance-vie (taux par 1000 \$ d'assurance)	,44 \$,466 \$
Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle / Taux par 1000 \$ d'assurance	,04 \$,04 \$
Assurance-vie des personnes à charge Taux par famille	4,41 \$	4,67 \$
Assurance-maladie :		
- sans personne à charge	65,90 \$	70,15 \$
- avec personne(s) à charge – familial	238,86 \$	254,11 \$
- avec personne(s) à charge – couple	131,81 \$	140,38 \$
- avec personne(s) à charge – monoparental	173,05 \$	184,19 \$
- familiale (65 ans)	453,57 \$	482,24 \$
Assurance pour les soins dentaires :		
- sans personne à charge	18,43 \$	17,66 \$
- avec personne(s) à charge – familial	61,16 \$	58,59 \$
- avec personne(s) à charge – couple	36,90 \$	35,35 \$
- avec personne(s) à charge – monoparental	47,13 \$	45,15 \$
Assurance-salaire de courte durée Taux par 10 \$ de rente hebdomadaire	1,06 \$	0,86 \$
Assurance-salaire de longue durée Taux par 100 \$ de rente mensuelle	2,71 \$	2,76 \$

QUE monsieur René Roy, directeur général soit et est, par la présente, autorisé à signer les documents requis le cas échéant.

Adoptée.

14.7 Protocole d'entente ADIC

Le maire informe que le processus est enclenché et la municipalité a adopté la résolution numéro 2011-04-108 informant que la municipalité n'avait pas l'intention de renouveler l'entente aux conditions actuelles.

14.8 Protocole d'entente relative à l'alimentation en eau potable Batiscan/Sainte-Anne-de-la-Pérade

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Batiscan a fait parvenir à la municipalité une résolution signifiant qu'elle voulait renégocier l'entente sur l'alimentation en eau potable;

- 2011-10-279** Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs les conseillers Yves Vinette et Gilbert Tremblay ainsi que le directeur général à fixer une rencontre avec les représentants de la municipalité de Batiscan dans le but de signer une nouvelle entente entre les parties.

Adoptée.

14.9 Demande au gouvernement du Québec pour la mise en place d'un programme rural de mise aux normes des installations septiques

- 2011-10-280** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la MRC d'Argenteuil suite à l'adoption de la résolution numéro 06-11-311 en date du 22 novembre 2006 et la municipalité du Canton de Gore suite à l'adoption de la résolution numéro 2011-08-120 en date du 1^{er} août 2011 demandant au gouvernement du Québec de favoriser la mise en place, dans les meilleurs délais possible, de mesures d'aide financière pour permettre la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées en milieu rural, dans une démarche de protection des cours d'eau, de la qualité de l'eau et de santé publique.

QU'une copie de la résolution de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade et la résolution de la municipalité du Canton de Gore soient transmises à :

Monsieur Jean Charest, Premier ministre du Québec
Monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
Monsieur Pierre Arcand, ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux
Monsieur Bernard Généreux, président de la FQM
Monsieur David Whissell, député d'Argenteuil
Monsieur Ronald Tittlit, préfet de la MRC d'Argenteuil
Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux
Madame Noëlla Champagne, députée de Champlain

Adoptée.

15. Bibliothèque

15.1 Spectacle conte musical

- 2011-10-281** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits au montant de 331 \$ pour une activité à la bibliothèque municipale pour un spectacle intitulé «La Grande découverte de Dondaine la Bedaine».

Adoptée.

15.2 Formation

- 2011-10-282** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser mesdames Christiane Daigle et Carole Saucier à participer à la rencontre d'automne édition 2011, qui aura lieu le 22 octobre 2011, à

Berthierville; les frais d'inscription et les dépenses encourues seront payés suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

15.3 Lecteur de code à barres

2011-10-283 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition de deux lecteurs de code à barres pour la bibliothèque municipale au coût de 500 \$.

Adoptée.

15.4 Carte-cadeau

2011-10-284 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour un montant de 30 \$ pour un tirage d'une carte-cadeau à la Librairie Poirier lors de la Semaine des bibliothèques publiques qui aura lieu dans la semaine du 15 au 22 octobre prochain.

Adoptée.

16. Rapport de comités

Le maire Yvon Lafond donne de l'information concernant l'étude de revitalisation et qu'une conférence de presse aura lieu le 19 octobre prochain; il donne de l'information concernant un projet de décoration de Noël où la municipalité installera huit arbres de Noël; il annonce aussi qu'il y aura révision complète du fonctionnement de la municipalité autant du côté équipement que ressources humaines.

La conseillère Germaine Leboeuf donne de l'information sur le congrès de la Fédération québécoise des municipalités dont elle a participé à sept ateliers.

Le conseiller Mario Charest donne de l'information sur le dossier Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II, d'un projet de handball en 2012.

La conseillère Diane Aubut donne de l'information sur le travail fait jusqu'à présent sur le site Internet de la municipalité, sur la Semaine de la Culture qui a eu lieu la fin de semaine passée.

2011-10-285 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux batteries et une carte maîtresse au montant de 150 \$, pour l'appareil photo de monsieur Réjean Trottier qui prendra des photos bénévolement pour la mise en forme du nouveau site Internet de la municipalité.

Adoptée.

17. Autres sujets

17.1 Locaux Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

Le maire Yvon Lafond donne un compte rendu sur la rencontre avec les locataires du Centre communautaire Chares-Henri Lapointe, le 19 septembre dernier et qu'une nouvelle rencontre aura lieu pour les informer des nouveaux tarifs de location des locaux ainsi que des salles des centres communautaire et récréatif.

18. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : problème de stationnement à l'intersection du boulevard Lanaudière et rue Dorion, des travaux de mises aux normes de l'eau potable et d'assainissement des eaux, arrosage aérien et le maire Yvon Lafond informe que dans l'étude des prochaines prévisions budgétaires, un montant sera inscrit pour analyse des produits qui servent à l'arrosage par un laboratoire accrédité, dossier sur l'intersection des rues Sainte-Anne et d'Orvilliers ainsi que les coûts rattachés, félicitations sur l'adoption de la résolution concernant la demande pour la mise en place d'un programme rural de mises aux normes des installations septiques, projet hôtel de ville, organismes louant des locaux au centre communautaire qui reçoivent des gens de l'extérieur.

19. Clôture de la séance

2011-10-286 L'ordre du jour étant épuisé, Mario Charest propose, appuyée par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 21 h 11.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire